



Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale

Le Président
N/Réf. 2015/051
Courriel : bruno.collignon@fafpt.org

Paris, le 26 mars 2015

Madame la Ministre,

Vous connaissez la position constante de la Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale et des Établissements Publics (**FA-FPT**) concernant les réformes en cours, et sa volonté de ne porter aucun jugement sur les choix du gouvernement en matière de réforme territoriale, notamment sur le niveau de redécoupage de la carte des collectivités.

Dans le même temps, vous savez tout l'attachement de la **FA-FPT** à la préservation de la qualité du service public de proximité et à la protection des agents(tes) concerné(e)s par les réformes en cours.

Dans ce cadre, notre Fédération maintient ses positions quant à la nécessité d'intégrer le plus en amont possible de toute réorganisation territoriale une véritable politique de dialogue social permettant d'en mesurer tous les impacts sur les personnels et le fonctionnement des services dans l'intérêt des citoyens usagers.

Nos propositions d'amendements au projet de loi dite de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, portant notamment sur la mise en place d'un socle commun de garanties statutaires et sociales, s'inscrivaient pleinement dans cet objectif.

La métropole de Lyon est aujourd'hui regardée comme le premier exemple de mise en œuvre de la loi « MAPTAM ».

Les élus locaux ont souhaité faire de cette métropolisation un modèle en matière de réorganisation territoriale.

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Décentralisation
et de la Fonction publique
80 rue de Lille - BP 10445
75327 PARIS Cedex 07

Au cours de ces derniers mois, la **FA-FPT** s'est positionnée à de nombreuses reprises pour dénoncer les conditions désastreuses dans lesquelles la métropole lyonnaise conduisait sa réforme.

Ce point faisait notamment l'objet de notre déclaration liminaire lors de la séance plénière du CSFPT en date du 12 novembre dernier.

Les événements violents du 23 mars 2015 vécus par nos collègues de la métropole de Lyon sont hélas la suite logique d'une méthode de gouvernance qui n'inscrit pas dans ses priorités la volonté de créer les conditions d'un dialogue social constructif et respectueux des personnels.

Dans ce contexte, la **FA-FPT** apporte un soutien sans réserve aux agentes et aux agents de la métropole de Lyon, et souhaite que le dialogue social que vous défendez au sein de votre ministère s'impose comme valeur essentielle dans la conduite des politiques locales liées à la réforme territoriale.

À ce jour, la méthode retenue au sein de la métropole lyonnaise apparaît comme un échec aux yeux de l'ensemble des fonctionnaires concernés par les réformes en cours et hypothèque la réussite des futures métropoles.

Compte tenu de ces enjeux et de la gravité de la situation vécue par nos collègues de Lyon, je souhaitais attirer votre attention et reste persuadé que vous saurez rappeler aux élus de la métropole de Lyon que leur démarche ne s'inscrit malheureusement pas dans votre volonté d'exemplarité des employeurs publics en matière notamment de dialogue social.

Soyez assurée, Madame la Ministre, de toute notre considération et de nos salutations les plus respectueuses.



Bruno COLLIGNON